



Une mise en débat praticiens-chercheurs !

Récit de la chercheuse Yoko TANIGUCHI – Décembre 2019

Après avoir écouté les territoires (5^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en territoire en juin 2019¹), les institutions (« feuille de route » des ODD pour la France présentée par le Président de la République à l'ONU en septembre), la Fondation pour la Co-construction du bien commun et Le RAMEAU ont souhaité organiser un séminaire sur la Co-construction du bien commun avec le Conseil scientifique de la Fondation, la Promotion 2018² des « Artisans du bien commun », des « Projets Cèdre du Liban » et des « Territoires de confiance », ainsi que les impétrants de la Promotion 2020. Avant de se retrouver pour une session de co-développement sur la péniche Renault mise à disposition pour l'occasion, les participants ont préalablement écouté à l'Assemblée Nationale les résultats de l'étude IMPACT-Citoyens de l'Observatoire des partenariats³.

Le séminaire du 1^{er} octobre a fait l'objet de deux récits complémentaires : celui du journaliste Sébastien POULET-GOFFARD, et celui de la chercheuse Yoko TANIGUCHI, afin de rendre compte d'un regard croisé sur le cheminement parcouru durant la journée de travail en commun.

Co-construction du bien commun : une mise en débat praticiens -chercheurs !

Les pratiques d'alliance innovante se sont multipliées au cours de ces dernières décennies. Les travaux de recherche empirique du RAMEAU mettent en lumière divers impacts positifs des alliances : ils se répartissent notamment en 3 éléments : innovation, confiance et performance des organisations.

Quels sont aujourd'hui les enjeux et les questions à se poser pour accélérer le mouvement d'alliances et augmenter leurs impacts ? L'Atelier a réuni des acteurs engagés depuis plusieurs années dans ce mouvement afin d'identifier les besoins émergents qui permettront de passer à une nouvelle étape du mouvement d'alliances.

Trois principaux enjeux ont été identifiés au sein de l'Atelier :

- **de nouveaux besoins en matière de changement d'échelle,**
- **de l'importance de mobiliser le milieu académique,**
- **des questions liées à l'utilisation des outils numériques.**

¹ Actes de la 5^{ème} Rencontre « Ensemble, valorisons les territoires ! » (Réseau des pionniers des alliances en territoire, septembre 2019)

² Livre « L'Alchimie du bien commun : 13 récits inspirants » (Fondation pour la Co-construction du bien commun, octobre 2018)

³ Programme IMPACT de l'Observatoire des partenariats sur la mesure des effets des alliances innovantes au service du bien commun (études réalisées par Comisis & OpinionWay, octobre 2019)

Le changement d'échelle : où en est-on ?

Un rapide retour sur la notion de changement d'échelle⁴

Le changement d'échelle des initiatives réussies est un sujet déjà largement investi en France depuis plus de 10 ans⁵. Le changement d'échelle vise à augmenter l'impact du projet existant par l'essaimage, la duplication-réplication ou la généralisation à une grande échelle pour permettre à un nombre plus important des personnes d'en bénéficier.

Plusieurs travaux avaient tenté d'établir une typologie des démarches de changement d'échelle. Une distinction la plus généraliste serait celle de la Fondation Famille McConnell (2015)⁶:

- « Scale out » : diffusion horizontale par la réplication ou l'essaimage,
- « Scale up » : transformation institutionnelle et/ou réglementaire,
- « Scale deep » : changement culturel, relationnel et normatif.

En réalité, il est rare qu'un processus de changement d'échelle dépende d'une seule de ces dynamiques : il s'ancre généralement à la fois dans les dimensions géographiques, institutionnelle et culturelle. Le changement d'échelle est pour cela, un processus complexe : sa réussite est conditionnée par diverses variables.

Zoom sur les pratiques de l'essaimage : de path dependency à path building

Les tentatives d'essaimage se multiplient mais les démarches sont loin d'être simples. Ainsi, l'expérience de Comptoir de campagnes rappelle non seulement l'importance de prendre en compte les **conditions d'accueil des projets** (telles que la présence du commerce local et des structures de l'ESS) mais aussi le rôle déterminant des élus locaux pour pouvoir mobiliser divers acteurs. United Way L'Alliance, de son côté, pointe la difficulté de créer un système d'acteurs sur chaque territoire d'implantation pour pérenniser le projet répliqué.

Sur le territoire d'accueil, l'implantation d'un projet nécessite le plus souvent la réinvention de modes d'action collective. Si l'on parle souvent de l'ancrage territorial du projet qui met en avant la notion de « **path dependency** » (c'est-à-dire que le développement d'un projet est conditionné – favorablement ou non - par des contextes et variables locaux particuliers), l'essaimage ou la réplication du projet nous invite à réfléchir sur la question de la « constitution » d'un écosystème propice à l'innovation et donc à la notion de « **path building** »⁷.

Le RAMEAU met ainsi en avant le rôle de **l'ingénierie relationnelle** qu'assurent les catalyseurs territoriaux et la nécessité de valoriser leur compétence. Cette capacité de créer ou de faire évoluer l'écosystème est déterminante pour réussir les défis de changement d'échelle⁸.

⁴ Les travaux du RAMEAU sur l'innovation sociétale ont été publiés à partir de 2012, après 7 ans d'expérimentation de terrain : 2012 – note prospective « Pourquoi investir dans le secteur associatif ? » ; 2013 – rapport au Gouvernement « L'Entreprise responsable » dans le cadre des Assises de l'entrepreneuriat ; 2015 – référentiel « modèle d'investisseur sociétal » ; 2017 – livre blanc « l'innovation associative » ; 2018 – guide pratique « l'investissement sociétal en actions » ; 2019 – base de données IMPACT – Pratiques innovantes qualifiant près de 200 études de cas de coopération innovantes.

⁵ L'Avise et l'ESSEC sont des premiers à contribuer en France à la modélisation des processus de changement d'échelle d'entreprises sociales dès 2006. Depuis, les publications se multiplient en France et en Europe. Cf. Bucolo E., Fraisse L., Moisset P., « Innovation sociale, les enjeux de la diffusion », *Sociologies pratiques*, 2015, Vol. 31, n°2 ; Rapport du CGET et SGMAP, *Ensemble, accélérons !*, décembre 2015 ; OURAL Akim, *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des Territoires*, 2016 ; Davies A., Simon J., *Growing social innovation: a literature review*, décembre 2013, TEPSIE ; CGET, *Le changement d'échelle des projets socialement innovants : les rôles de l'acteur public*, 2017.

⁶ Riddelle & Moore, *Scaling out, scaling up, scaling deep: advancing systemic social innovation and the learning processes to support it*, rapport préparé pour McConnell Family Foundation, octobre 2015.

⁷ Fontan, Klein & Tremblay, "Social innovation at the territorial level", in Klein, Hulsbergen, Drewe (ed.), *The challenge of social innovation in urban revitalization*. Amsterdam, Techne Press, 2008.

⁸ Référentiel « Co-construction territoriale » (Le RAMEAU, octobre 2016)

Capitaliser les démarches pour modéliser l'écosystème

Face à ces divers enjeux et difficultés observées dans la démarche d'essaimage et de réplique, des participants se sont accordés sur la nécessité de capitaliser sur les démarches de la co-construction territoriale : l'objectif étant de **mieux qualifier les conditions d'essaimage**.

En effet, il s'agit de mieux comprendre les processus de co-construction. Puisqu'ils dépendent largement des contextes locaux dans lesquels ils s'inscrivent, il est nécessaire de prendre en compte dans l'analyse différentes dimensions (sociales, économiques, relationnelles, politiques, historiques, culturelles, etc.) susceptibles d'avoir eu de l'influence sur l'émergence de cet environnement local⁹.

Une collaboration avec des équipes de chercheurs serait particulièrement intéressante pour plusieurs raisons décrites dans la section suivante.

La mobilisation du milieu académique

La mobilisation du milieu académique : une pratique qui se multiplie et se diversifie

Il est de plus en plus fréquent de faire appel à des chercheurs académiques dans la recherche des solutions pratiques. Diverses formes de collaboration entre recherche-pratique existent et se multiplient.

Sans être exhaustif, nous pouvons identifier trois formes de mobilisation :

- **La mobilisation des laboratoires de recherche via les programmes de recherche-action** : La recherche-action vise à mobiliser les chercheurs pour analyser et travailler sur une problématique pour améliorer les pratiques. Par exemple, le CRESO de l'Université Catholique de Lyon avait expérimenté, dans le cadre du programme Part'Innov¹⁰ une recherche-action sur 3 ans avec les acteurs économiques, associatifs et institutionnels pour analyser les impacts des partenariats innovants sur la gestion RH, le management et la création d'emplois.
- **La création d'une structure dédiée à la collaboration entre recherche-enseignement supérieur / société civile / secteur public avec une gouvernance partagée** : Les chaires universitaires permettent par exemple la collaboration entre structures de l'enseignement supérieur, entreprises et/ou institutions publiques pour apporter des réponses concrètes aux enjeux de la société, et grâce à une approche interdisciplinaire et expérimentale. Par exemple, l'Action Tank créée par la Chaire Social Business / Entreprise et Pauvreté d'HEC dont Renault est cofondateur, vise à créer une communauté d'entreprises et de structures de la recherche pour répondre aux besoins des entreprises sociales¹¹. La Chaire d'innovation publique créée par l'ENA et l'ENSCI vise, quant à elle, à accompagner la transformation de l'action publique. Une approche plus territoriale est en cours d'expérimentation par la Chaire Territoires en transition de Grenoble Ecole de Management qui mobilise la recherche pour accompagner la transition territoriale (services urbains, gouvernance, etc.)¹².
- **La mobilisation des chercheurs ou doctorants au sein d'une structure** via un contrat de travail. A ce propos, la convention CIFRE est de plus en plus utilisée dans les

⁹ Référentiel « l'évaluation partenariale en pratique » (Le RAMEAU, novembre 2019)

¹⁰ <https://partinnov.uclv.fr/>

¹¹ <http://www.at-entreprise-pauvrete.org/>

¹² <https://www.grenoble-em.com/chaieres>

domaines de sciences sociales, sciences humaines et management : 1000 doctorants en CIFRE pour les territoires¹³ est un exemple emblématique de ce mouvement.

Ces diverses formes de collaboration ne répondent pas toutes à la même finalité (trouver des solutions, créer des communautés mixtes entre chercheurs et praticiens, accéder au savoir scientifique, etc.). **Quand il s'agit du sujet de la co-construction, quel est l'intérêt de mobiliser les chercheurs ? Ensuite quel est le cadre de collaboration adapté à nos besoins ?**

Pourquoi s'intéresser à la recherche ?

Pour les praticiens, la collaboration avec le monde de la recherche est globalement motivée par l'objectif de mieux comprendre l'objet pour améliorer ou professionnaliser les pratiques. Certains participants de l'atelier ont plus particulièrement mis en avant l'apport des chercheurs dans la **capitalisation des pratiques**.

Pourquoi capitaliser les pratiques ? Pourquoi le chercheur est attendu pour jouer ce rôle ?

De notre point de vue, l'enjeu de capitalisation par les chercheurs se joue sur quatre besoins :

- **La modélisation** : la co-construction est un processus complexe. Pour le comprendre et le décrire, il est nécessaire d'appréhender divers contextes (social, économique, politique, humain, etc.) dans lesquels la dynamique d'acteurs se crée. Dans ce cadre, la position (a priori) neutre des chercheurs et leur capacité de mobiliser des savoirs de différents champs / disciplines seraient un apport précieux.
- **La valorisation (ou l'évaluation de la valeur)** : les praticiens qui sont sans cesse dans l'action ont généralement du mal à observer avec un regard neutre leurs propres pratiques. De ce fait, le problème de la communication et valorisation est récurrent pour des initiatives innovantes. Or, si l'on ne valorise pas l'action, son utilité et son impact sont difficilement compris par les acteurs externes. La question n'est pas celle de la médiatisation mais il s'agit de mieux comprendre et décrire la valeur de l'initiative au sein de l'écosystème.
- **La légitimation** : les expériences du terrain sont généralement assez peu formalisées alors qu'elles sont riches en enseignements. La participation du chercheur dans la formulation et l'analyse du terrain permet de donner de la reconnaissance à ces connaissances tacites et de les rendre transmissibles à d'autres territoires ou aux générations futures.
- **L'accompagnement (ou la traduction du savoir produit en action concrète)** pour ne pas en finir avec les idées mais passer à l'action.

Quels processus de collaboration à mettre en place avec le milieu académique ?

La littérature scientifique sur la recherche-action met au point la diversité des modes de collaboration avec les chercheurs : elle nous permet de voir plus clairement les rôles que le chercheur peut potentiellement jouer dans ces collaborations.

La recherche-action est un processus collectif mis en œuvre par les praticiens et les chercheurs dans la logique de co-production du savoir plus que de simple transmission. Si la recherche-action poursuit l'objectif de créer à la fois des connaissances théoriques et le changement (ou l'amélioration) des pratiques, ses processus et ses résultats attendus sont très variés.

¹³ <https://1000doctorants.hesam.eu/>

On peut distinguer 4 formes de recherche-action¹⁴ :

- *Recherche-action classique*¹⁵ : son objectif est de produire les connaissances scientifiques par une démarche qui s'apparente à la recherche expérimentale des laboratoires de recherche (hypothèses-vérifications). Le chercheur identifie le problème et définit la méthodologie, **sans participation des praticiens**.
- *Science de l'action* : son objectif est de créer des connaissances à partir du terrain et d'aider les praticiens à se les approprier. Comme pour la recherche-action classique, le chercheur seul identifie le problème et définit la méthodologie : la participation des praticiens est limitée. La différence est l'accent mis sur la phase d'**apprentissage des connaissances produites** pour permettre aux acteurs de modifier leurs actions.
- *Recherche intervention* : elle consiste à produire des changements durables par la mise en place de nouveaux outils et procédures. Les connaissances sont produites dans la forte interaction avec les praticiens. Le chercheur est ici un **accompagnateur-facilitateur-catalyseur** de changements et renonce, à un certain niveau, à sa neutralité.
- *Recherche participative ou collaborative* : une recherche-action où **les chercheurs et les praticiens établissent un rapport symétrique** et s'engagent dans la durée. A la différence des trois premières approches, les praticiens participent au diagnostic préalable, à la définition du problème et au montage de la méthodologie. Morrissette (2013) qualifie cette démarche par trois termes : **co-situation** (partage des préoccupations), **co-opération** (collecte des données) et **co-production** (analyse et formulation de résultats)¹⁶.

Cependant, on observe aujourd'hui diverses expérimentations de collaborations nouvelles entre praticiens et chercheurs. Elles sont souvent à l'initiative d'une personne ou d'un collectif et se distinguent des démarches habituelles de la recherche-action. On y voit notamment l'émergence de nouvelles figures du chercheur et du praticien.

De nouvelles postures du chercheur et du praticien

Si divers contextes pourraient expliquer le rapprochement des deux milieux (l'intérêt croissant porté à la recherche pour améliorer les pratiques ; la raréfaction des financements publics dédiés à la recherche, etc.), on observe en parallèle des changements à l'échelle d'individu, de la « posture » des chercheurs et celle des praticiens.

Par exemple, l'enquête de l'INRA a mis en avant des pratiques émergentes de collaboration entre chercheurs / praticiens ou entre chercheurs au profit d'une relation plus **collaborative, horizontale et interdisciplinaire**. Selon elle, le numérique (et les mouvements associés de type Open Access) est un facteur majeur de ces changements où les chercheurs préfèrent adopter une posture d'« apprendre ensemble »¹⁷.

Par ailleurs, de plus en plus de jeunes chercheurs restent universitaires (en optant pour un statut de chercheur associé) tout en devenant salariés ou entrepreneurs pour pouvoir intervenir sur le terrain en tant que consultants.

¹⁴ Cette distinction s'appuie sur Allard-Poesi & Perret, « La Recherche-action », in Y. Giordano (Dir.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, Caen : EMS, 2003 ainsi que sur Jouisson-Lafitte, « La recherche action : oubliée de la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol. 8, n°1, 2009.

¹⁵ Cher à Kurt Lewin (1890-1927), un psychologue et le premier auteur à formaliser la démarche de recherche-action.

¹⁶ Morrissette, J., « Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 2013.

¹⁷ Les résultats sont présentés dans le cadre du colloque « Transition numérique et pratiques de recherche et d'enseignement supérieur en agronomie, environnement, alimentation et sciences vétérinaires à l'horizon 2040 » organisé en juin 2019. Voir <http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Prospectives/Toutes-les-actualites/Quelle-transition-numerique-pour-l-Enseignement-superieur-et-la-Recherche>

Inversement, les praticiens ne sont pas tous à l'écart de la recherche. Au contraire, de plus en plus de praticiens ont une posture du chercheur ou intègrent une structure de recherche et d'enseignement supérieur pour renforcer leurs connaissances par la recherche : on parle ainsi du « **praticien-chercheur** »¹⁸.

Notons néanmoins que ces exemples ne sont pas les seules formes de la recherche-action. Les procédures sont à inventer en fonction des besoins et des résultats attendus. Le dialogue et les liens établis entre Le RAMEAU avec le CRESO de l'Université Catholique de Lyon, avec le Catalyseur de l'Université Paul Sabatier de Toulouse ou encore la Chaire Territoires de AgroParisTech ont pour objectif d'expérimenter de nouvelles approches. L'Institut CDC pour la Recherche est très attentif à ces travaux réalisés dans le cadre du programme IMPACT de l'Observatoire des partenariats.

Numérique et co-construction

Le numérique et la société : quelles questions à se poser ?

Depuis les années 2000, l'impact du numérique sur les systèmes socio-économiques fait l'objet de nombreux débats : l'hypothèse de la transition vers la société en réseaux¹⁹ ; l'avènement du capitalisme cognitif où l'économie se tourne autour de l'immatérialité et des connaissances²⁰ ; l'émergence d'une société qui place à son cœur le modèle collaboratif comme alternatif au capitalisme industriel en déclin²¹, etc. Le numérique est à la fois une source d'innovation (l'intelligence collective, *peer-production*, ...), de changements de pratiques sociales (vers le partage, l'entraide, la solidarité, les communautés) et un vecteur du renouvellement de la relation institutionnelle (la coproduction d'actions publiques, la participation citoyenne, etc.).

Certes, les services collaboratifs se sont multipliés et le contexte d'usage du numérique s'est diversifié. Pour autant, sommes-nous dans une société collaborative ? La monopolisation du marché par les géants du numérique, la manipulation de l'opinion publique via les réseaux sociaux, l'utilisation abusive des données personnelles dans le but commercial sont de plus en plus problématiques.

Il serait utile de rappeler que Le RAMEAU a publié en novembre dernier une note prospective sur les questions numériques qui met en avant 7 hypothèses à ce jour et alerte sur certaines distorsions induites par le numérique à savoir la fracture sociale (°2) et les fragilités de l'économie digitale (°5).

7 enseignements / hypothèses du numérique

1. Le numérique est non seulement un outil impactant les comportements des usagers, mais aussi un levier stratégique de proposition de (nouvelles) valeurs, et un révélateur des besoins ;
2. La fracture sociale notamment la décorrélation entre les écosystèmes digitaux et les autres acteurs s'observe et le décalage entre ces nouveaux acteurs et les acteurs classiques se creusent ;

¹⁸ <http://recherche-action.fr/labo-social/>

¹⁹ Castells, *La société en réseaux : l'ère de l'information*, Fayard, Paris, 2001.

²⁰ Moulier-Boutang, *Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Éditions Amsterdam, Paris, 2007.

²¹ Rifkin, *La troisième révolution industrielle : Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Les liens qui libèrent, Paris, 2012.

3. La prise de position des institutions (acteurs publics et académiques) reste encore floue ;
4. La nécessité de partir des besoins (et donc d'être à l'écoute des territoires) pour que les solutions numériques soient en cohérence avec la maturité et les besoins des personnes et des organisations ;
5. Les limites et les risques de l'économie digitale : le fait d'accorder une valeur financière disproportionnée au digital est un réel risque puisque l'économie digitale se fonde sur la valeur d'usage : elle ne crée pas une valeur économique tangible. Par ailleurs, l'économie collaborative qui monétise en fait l'engagement volontaire fait perdre la valeur de l'emploi normalement donnée en contrepartie du service rendu. Enfin, l'économie collaborative est-elle une économie partagée ? L'exploitation par un petit nombre de personnes de la rentabilité générée est une question qui se pose ;
6. La nécessité d'évaluer la performance et les impacts du numérique, à la fois dans ses dimensions économique, sociale et environnementale ;
7. L'importance de prendre le temps de recul et de débats pour bien définir ensemble les stratégies et actions à mettre en place.

Source : « Pourquoi le numérique n'est pas un outil comme les autres ? », note prospective du RAMEAU (novembre 2019)

Quelle est la place du numérique pour la co-construction ?

Comme le dit le Délégué général de la FING, « si on veut travailler sur du numérique souhaitable, ce n'est pas 'plus de numérique' mais c'est du numérique qui va outiller la société »²². A partir des retours d'expérience des participants de l'atelier, on peut distinguer trois dimensions sur lesquelles le numérique pourrait agir de manière privilégiée :

- **La mobilisation des individus** via le crowdfunding. Le crowdfunding est souvent utilisé comme un financement alternatif des projets novateurs ayant un potentiel important d'utilité sociale. Par exemple wweeddoo.com est une plateforme dédiée au développement des projets par les jeunes ; d'autres plateformes sont destinées aux projets locaux ayant comme but de faciliter et améliorer la vie de quartier. Par ailleurs, certaines de ces plateformes proposent un soutien intégral au porteur de projet (conseil, accompagnement individuel, intégration dans des communautés, etc.). Le crowdfunding est ainsi non seulement un outil de financement mais aussi (ou surtout) un moyen de favoriser l'émancipation et l'engagement citoyen des individus.
- **L'outillage des acteurs grâce à l'accès aux connaissances et aux outils.** Le Carrefour des innovation sociales créé à l'initiative du CGET est un exemple typique d'une plateforme permettant de donner à voir les initiatives existantes²³. Il a comme vocation de favoriser la mutualisation et la valorisation de ces initiatives. Quant à la plateforme HubESS de la CDC, elle permet aux structures de l'ESS de repérer les acteurs / outils d'accompagnement en fonction de leurs besoins²⁴. La plateforme « Innovation territoriale en action ! » animée par Le RAMEAU vise à accompagner les acteurs dans l'appropriation des outils et des connaissances existantes utiles pour la démarche de co-construction territoriale²⁵.

²² L'interview de Jacques-François Marchandise de la Fing à propos de Capacity, un programme de recherche sur l'empowerment des internautes. Voir <http://fing.org/?Premiers-resultats-de-l-enquete&lang=fr>

²³ <https://www.carrefourdesinnovations sociales.fr/fr>

²⁴ <https://hubess.fr/>

²⁵ <https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/>

- **Les communautés à l'ère du numérique.** Le numérique est un outil privilégié pour développer les communautés : les forums interactifs, le wiki et les cartographies collaboratives sont à la fois un outil de co-production du savoir et d'animation de la communauté. Les communautés à l'ère du numérique se distinguent du mouvement local communautaire classique : le numérique permettant de franchir les frontières géographiques, favorisant ainsi les liens faibles, permet de former une communauté plus étendue et plus hétérogène. Cette **forme d'organisation collective des acteurs contribue-t-elle au réagencement des modes d'action collective ?**

Cette liste n'est pas exhaustive mais le premier constat est que le numérique peut faciliter la démarche de co-construction à divers niveaux, notamment aux échelles infra-territoriale, inter-territoriale et entre local et national. Le deuxième constat : ces divers outils numériques peuvent intervenir dans des moments différents de la dynamique de co-construction territoriale, à savoir le dialogue, l'expérimentation et le partenariat. Peut-on, dès lors, modéliser comment les différents outils numériques puissent s'articuler au sein d'un processus de transformation territoriale ?

Et après ?

Les échanges informels entre la diversité des participants, et notamment le regard croisé entre chercheurs et praticiens, ont permis d'éclairer une diversité de questions liées au développement du mouvement d'alliances innovantes au service du bien commun. Puisque les Français réclament un « devoir d'alliance », il nous faut collectivement apprendre à « faire alliance ».

La structuration du changement d'échelle de la dynamique, la mobilisation des chercheurs, et le bon usage du numérique sont des leviers pour faciliter la co-construction.

Comme l'a exposé Le RAMEAU dans son dernier rapport de recherche²⁶ ainsi que dans sa note prospective²⁷ sur la nouvelle philosophie politique que sous-entend l'ODD 17, la co-construction nécessite d'inventer de nouvelles formes de valorisation de l'action collective transformatrice qui contribue à relever nos défis communs à la hauteur de leur complexité.

Cette hypothèse sera au cœur de la rencontre entre chercheurs et praticiens organisée en 2020 avec l'Institut CDC pour la Recherche afin d'appréhender la diversité d'approches de la recherche face à cette réalité émergente.

Pour aller plus loin :

- **le récit du journaliste Sébastien POULET-GOFFARD** (Fondation pour la Co-construction du bien commun - Le RAMEAU, décembre 2019)
- **le livre « l'Alchimie du bien commun »** (Fondation pour la Co-construction du bien commun, éditions Le RAMEAU, octobre 2018)

²⁶ Rapport de recherche « l'ODD 17, un levier de changement systémique » (Le RAMEAU, novembre 2019)

²⁷ Note prospective « l'ODD 17, une nouvelle philosophie politique » (Le RAMEAU, novembre 2019)